

Le 10 décembre deux mil vingt et un, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VERNON dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alexandre FAURE Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : MM., Mmes : Alexandre FAURE, Max DODARD, Jean-Yves LABOURÉ, Marina DURAND, Simon CEDAT, Baptiste LECOMTE, Xavier CHEREL, Christophe VEY, Berengère ROCHE, Marcel Jean SAGNOL.
Formant la majorité en exercice.

Était absent et excusé : MM. : Claude GATEAU.

Monsieur Max DODARD a été élu secrétaire de séance.

1- Compte rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2021.

Adopté à l'unanimité.

Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention(s) : 0

2- Décision modificative 2-2021 au Budget Principal.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis l'élaboration du Budget 2021, des dépenses et recettes non prévues doivent être régularisées.

Aussi, il convient de prévoir :

en dépenses de fonctionnement :

L'augmentation de la somme prévue à la CLETC de 1654,89 € (Commission locale d'évaluation et de transfert des charges de la Communauté des Communes du Pays Beaume Drobie)

La diminution de 1654,89 € à l'article 615231 Entretien, réparations voiries

en dépenses d'investissement à l'opération 16 : Place de Vernon

Il convient de déplacer la somme de 3250,00 € de l'article 2031 - Frais d'études à l'article 2158 Autres installations et outillages afin de payer le portique en bois interdisant l'accès aux camping-car.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'apporter les modifications suivantes au Budget 2021 :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615231	Entretien, réparations voiries	-1654,89 €	
739211	Attributions de compensation	1654,89 €	
Total		0,00 €	0,00 €

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2031-16	Frais d'études	-3250,00 €	
2158-16	Autres installations, matériel et outillage techniques	3250,00 €	
Total		0,00 €	0,00 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer concernant la Décision modificative 2-2021 au Budget 2021 ci-dessus. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité.

Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention(s) : 0

3- Délibération pour accord de médiation judiciaire entre la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ardèche et la Commune.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la réunion qui s'est tenue le 9 décembre 2021 à la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ardèche à Privas à laquelle ont assisté Alexandre FAURE et Max DODARD, un accord a été convenu dans le cadre du litige portant sur la réglementation de la chasse de la promenade et de la randonnée sur le site de BAUMICOU. Le projet d'accord a été adressé aux conseillers municipaux préalablement à la réunion et il en est fait lecture en séance.

Il convient que le Conseil Municipal se prononce pour autoriser le Maire à signer l'accord de médiation judiciaire.

Adopté à l'unanimité.

Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention(s) : 0

4- Chemins ruraux. Création d'une commission.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un travail sur les chemins ruraux ou d'exploitation va être lancé. Il propose la création d'une commission. Ce travail devra être validé par une enquête publique.

Membres de la Commission : Alexandre FAURE, Jean-Yves LABOURÉ, Christophe VEY, Simon CEDAT.

5- Compte rendu des délégués aux divers organismes (Syndicats-Communauté des Communes du Pays Beaume Drobie).

Seba : Xavier CHEREL.

Communauté des Communes du Pays Beaume Drobie : Max DODARD.

6- Divers.

La commission Règlement du cimetière se réunit régulièrement afin de finaliser le document.

Ecole : Une étude pour diminuer la chaleur intérieure du bâtiment est en cours. L'évier de la cantine sera remplacé.

Lancement d'un Conseil Municipal des jeunes de 8 à 18 ans. (Max DODARD).

Aménagement de la Place. Un contact est pris avec Atelier BIVOUAC. Un rendez-vous est fixé le 12 janvier à 14 heures.

Location de vélos à assistance électrique. Réunion le 16 décembre 2021 à 14 heures.

Jean-Yves LABOURÉ demande à ce qu'une place de parking pour personne handicapée soit matérialisée devant la Mairie.

Date des prochains Conseils Municipaux : 11 février 2022 - 1^{er} avril 2022 - 13 mai 2022 - 1^{er} juillet 2022 - 2 septembre 2022 - 21 octobre 2022 - 9 décembre 2022.

Séance levée à 21 heures 50.

Fait à Vernon, le 28 décembre 2021

